

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre d'Administrateurs :

- en exercice .....13
- présents.....10
- absents .....03
- votants .....12
- procurations .....02

Le Président certifie le caractère  
exécutoire de cette délibération  
compte tenu de sa télétransmission en

Préfecture le :

**06 AVR. 2023**

et de sa publication le :

**06 AVR. 2023**

Le Président,  
Roland DAVIET.

Le 27 mars 2023 à 17h30, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY, dûment convoqué le 20 mars 2023 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, président.

PRESENTS : Roland DAVIET, Laurence BACINO, Marie-Thérèse BOUKOUYA, Martine COUTAZ, Juliette LAZZERINI, Corinne MASSE, Stéphanie VEREL, Alain BILLAULT, Christiane GEOFFROY, Jean-Paul SADOUX

ABSENTS : Catherine BRISFER, Michèle RIZZANTE, Gérard CAVALLI  
M. Gérard CAVALLI a donné procuration à Mme Laurence BACINO  
Mme Michèle RIZZANTE a donné procuration à M. Roland DAVIET

M. Jean-Paul SADOUX a été désigné secrétaire de séance.

**- O B J E T -**

**2023/05 Dons au CCAS**

Laurence BACINO présente les dons reçus au CCAS depuis le début de l'année 2023 :

- 50€ (cinquante euros) sous forme de chèque adressé par M. Roland MICHAUD, habitant de la commune.
- 300€ (trois cents euros) sous forme de bons d'achat adressés par le magasin B&M nouvellement installé sur la commune, à l'occasion de son ouverture.

L'acceptation de dons relève des attributions du Président en sa qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes du CCAS, il s'agit d'une acceptation à titre conservatoire.  
En effet, le don ne devient définitif qu'après acceptation définitive par le Conseil d'Administration.

Il est proposé aux membres du CCAS d'accepter ces dons au bénéfice du CCAS.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ACCEPTE ces dons au bénéfice du CCAS.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,



Roland DAVIET.

Le secrétaire de séance,



Jean-Paul SADOUX